
◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Plus que jamais mobilisé-e-s, c'est bien le retrait de la loi Blanquer que nous voulons !

Le débat parlementaire sur la loi Blanquer se poursuit au Sénat, après une première discussion à l'Assemblée nationale. SUD éducation s'est opposé frontalement à ce projet de loi depuis les premières annonces, et a voté contre en conseil supérieur de l'éducation.

Pour SUD éducation, cette loi Blanquer n'est ni amendable, ni négociable. Elle doit être retirée dans son intégralité.

Le projet de loi modifié par le Sénat montre que la mobilisation est à même d'engager un rapport de force suffisant pour faire reculer le pouvoir. L'amendement qui instituait les établissements publics des savoirs fondamentaux, contre lequel les enseignant-e-s du premier degré sont fortement mobilisé-e-s, a certes été écarté par le Sénat, mais il peut revenir dans la suite du débat parlementaire.

Par ailleurs, les amendements maintiennent (par exemple l'article 1 sur le prétendu "devoir d'exemplarité") ou aggravent certaines des dispositions du texte validé par l'Assemblée nationale : financement accru du secteur privé, statut de directeur-riche d'école supérieur-e hiérarchique, avis des chef-fe-s d'établissement sur les mutations...

Pour gagner sur le retrait de l'ensemble d'une loi libérale et réactionnaire, l'enjeu est désormais d'amplifier la mobilisation. Le 9 mai en grève et en manifestation dans toute la fonction publique, et au-delà selon les décisions des AG des personnels, construisons une grève pour gagner !